SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 3 décembre 2012, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences:

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences motivées :

Les conseillers M^{me} Guylène Duplessis et M. Denis Vincent.

Sont également présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

12-12-1133 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 3 décembre 2012 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion Présences

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-12-40 / Services professionnels / Préparation d'un plan directeur / Aménagement de fossés et/ou tranchée drainante / Route de Lotbinière, montée de la Côte-Double et rues Asselin, Bellerive, Meloche et Rousseau
- 3. Période de questions
- 4. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

12-12-1134 ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES N° 401-110-12-40 / SERVICES PROFESSIONNELS / PRÉPARATION D'UN PLAN DIRECTEUR / AMÉNAGEMENT DE FOSSÉS ET/OU TRANCHÉE DRAINANTE / ROUTE DE LOTBINIÈRE, MONTÉE DE LA CÔTE-DOUBLE ET RUES ASSELIN, BELLERIVE, MELOCHE ET ROUSSEAU

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par voie d'invitation pour les services professionnels en vue de la préparation d'un plan directeur pour l'aménagement de fossés et/ou tranchée drainante sur la route de Lotbinière, la montée de la Côte-Double, les rues Asselin, Bellerive, Meloche et Rousseau, quatre (4) soumissions ont été reçues, au plus tard à 14 h, le 21 novembre 2012;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection en date du 23 novembre 2012;

Il est PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU unanimement QUE la Ville accepte la soumission déposée par la firme ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence Genivar inc., 79, boulevard Don Quichotte, L'Île-Perrot (Québec), J7V 6X2, pour les services professionnels en vue de la préparation d'un plan directeur pour l'aménagement de fossés et/ou tranchée drainante sur la route de Lotbinière, la montée de la Côte-Double, les rues Asselin, Bellerive, Meloche et Rousseau, et ce, pour un montant totalisant soixante-six mille six cent quatre-vingt-cinq dollars et cinquante cents (66 685,50 \$), incluant les taxes applicables, le tout conformément au document d'appel d'offres n° 401-110-12-40;

Certificat de crédits suffisants émis pour l'année 2012 et budget 2013.

« ADOPTÉE »

12-12-1135 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

12-12-1136 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 33 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

Guy Pilon, r	maire	
Jean St-Ant Greffier	toine, avocat, OMA	

VILLE DE VAUDREUIL-DORION